

Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès de
l'Association Dentaire Française Paris palais des Congrès- Porte Maillot
Salle 243 (Niveau 2 - Zone P) *
Samedi 30 novembre 2024

Sous le haut patronage de Monsieur le médecin-général des armées, Directeur Central du Service de Santé des Armées

8h30 : Accueil

9h00 : Mot d'accueil du CDC® Michel MIENVILLE, Président de la FNCDR

9h15 : « L'ART* - Une technique utile en milieu militaire ? » (*atraumatic restorative treatment)
CDC® Sophie DOMEJEAN – 8^{ème} CMA- 86^{ème} AM

10h00 : « Parcours "hors technique" de deux chirurgiens-dentistes au sein du SSA »
CDC Yvan FRONTY - HRIA Legouest et CDC Olivier LECOMTE - 16^{ème} CMA

10h45 : Pause-café en salle 242 ab

11h15 : « Retex : 6 mois au Niger entre partenariat, coup d'état et désengagement »
CDA Lilian MILLEROT – CMCIA Djibouti

11h45 : « Actualités de la réserve » MC Romain DUPONT, Délégué aux Réserves du Service de Santé
des Armées

12h15 : Conclusion par le CDCSCN Thierry VUILLEMIN, Coordonnateur National pour l'Odontologie
dans les Armées

12h45 : Cocktail-déjeuner en salle 242 ab

*Le numéro des salles est susceptible d'être modifié.

Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction et fera l'objet d'une
convocation par votre Formation d'Emploi. Demande à effectuer avant le 15/11/2023 terme de
rigueur

Tenue réglementaire (C/60 M-F) du Service de Santé (uniquement dans l'enceinte du Palais des
Congrès) (Tenue bleue interarmées, chemise blanche, cravate noire) ou tenue civile

Volet détachable à retourner à : Mme SICE – Secrétariat du GORSSA 3 Av Lombart 92260 FONTENAY AUX ROSES
Pour tous les participants

Inscription et réservation obligatoires avant le 22 novembre 2024
Journée ADF du samedi 30 novembre 2024

Nom:.....
Prénom:.....
Grade:.....CMA et AM/HIA d'appartenance :.....
E-Mail :..... Tel Portable :

Pour tous : conférences et pause-café : GRATUIT

Tarif réduit pour les participants adhérent aux associations membre du GORSSA et aux CD d'active
Pour les chirurgiens-dentistes de réserve, la cotisation annuelle 2024 est à régler dans vos associations régionales

Facultatif : je m'inscris au déjeuner et je règle le repas soit : Tarif réduit 40 € / Tarif normal 60 €

Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser Secrétariat du GORSSA avec ce coupon
(Pas de remboursement possible si annulation moins de 48h00 avant la date limite)